

Commune D'ORVAULT

DEPARTEMENT
Loire-Atlantique
ARRONDISSEMENT
NANTES
CANTON
SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
7 avril 2026

L'an deux mil vingt-six le mardi sept avril, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session d'installation, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du trente-et-un mars deux mil vingt-six, sous la présidence de Sébastien ARROUËT, Maire.

Etaient présents :

Mme Elodie RAGUIN, M. Dominique FOLLUT, Mme Sandrine FOUILLÉ, M. Damien LE ROUX, Mme Gaëtane THOMAS-TINOT, M. Gilles BERRÉE, Mme Maryse PIVAUT, M. Éliseo BASTARD, Mme Moïra ASSES, M. Florent THOMAS, Mme Stéphanie LE GOFF, M. Bernard GIUMELLI, Mme Emmanuelle BÉTY, M. Jean-Jacques DERRIEN, Mme Charline TANGUY, M. Arnaud CHAGNEAU, Mme Estelle DE PLINVAL, M. François OILLIC, Mme Stéphanie LEFEBVRE, M. Bertrand DESSIRIER, Mme Aurélie LACROIX, M. Armel PÉDRON, M. Jean-Sébastien GUITTON, Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, M. André NYAMSI, Mme Anne-Sophie LOUBOUTIN, M. Thierry GUISNEL, Mme Valérie DREYFUS

Absents ayant donné pouvoir :

M. Thierry BOUTIN	donne procuration à	Mme Elodie RAGUIN
Mme Mathilde LALART	donne procuration à	Mme Sandrine FOUILLÉ
Mme Laure PALISSE	donne procuration à	Mme Charline TANGUY
M. Alban VARUTTI	donne procuration à	M. Gilles BERRÉE
Mme Armelle CHABIRAND	donne procuration à	M. Jean-Sébastien GUITTON

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Moïra ASSES ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

DECISION

VU les articles L1414-2, L1414-4, L411-5, D1411-3 et suivants du Code général des collectivités territoriales ;

Sur proposition de la commission plénière et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** que la désignation des membres du Conseil municipal au sein de la Commission d'appel d'offres soit prononcée à main levée, conformément à l'article L2121-21 du CGCT ;
- **DESIGNE** :
 - Monsieur Gilles BERRÉE (titulaire), liste de la majorité
 - Madame Maryse PIVAUT (titulaire), liste de la majorité
 - Monsieur François OILLIC (titulaire), liste de la majorité
 - Monsieur Dominique FOLLUT (titulaire), liste de la majorité
 - Madame Dominique VIGNAUX (titulaire), liste de la minorité

 - Monsieur Bertrand DESSIRIER (suppléant), liste de la majorité
 - Monsieur Bernard GIUMELLI (suppléant), liste de la majorité
 - Monsieur Arnel PEDRON (suppléant), liste de la majorité
 - Monsieur Arnaud CHAGNEAU (suppléant), liste de la majorité
 - Madame Anne-Sophie LOUBOUTIN (suppléante), liste de la minoritéen qualité de membre de la Commission permanente d'Appel d'Offres
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.